ROVEMA
Passion for packaging

SUSTAINABLE PACKAGING SOLUTIONS

SpeakUp®

Questions fréquentes

Table des matièrs

Laisser un message 3

Ce qui se passe entre-temps... 3

Recevoir une réponse 3

Questions fréquentes sur le système SpeakUp 4

1 Qu'est-ce que SpeakUp ? 4

2 À quoi sert SpeakUp ? 4

3 Comment fonctionne SpeakUp ? 4

4 Qui gère SpeakUp ? 4

5 Le système est-il difficile à utiliser ? 4

6 Mon identité peut-elle être révélée ? 4

7 ROVEMA peut-elle retracer mes données de connexion ? 5

8 Dans quel délai mon message sera-t-il transmis à ROVEMA ? 5

9 Qui reçoit mon message dans l'entreprise ? 5

10 Comment puis-je recevoir une réponse tout en restant anonyme ? 5

11 Quand vais-je recevoir une réponse ? 5

12 Puis-je laisser des documents ? 5

13 Que faire si je ne me souviens plus de mon numéro de dossier ? 5

14 Que sont les données personnelles et mes données personnelles sont-elles protégées par la loi lorsque je laisse un message via SpeakUp ? 6

15 Quels sont mes droits si je laisse un message avec mes données personnelles via SpeakUp ? 6

Laisser un message

Vous pouvez laisser un (nouveau) message via le SpeakUp® en saisissant du texte dans le système web. Il est conseillé d'écrire le message au préalable. Cela permet de s'assurer que toutes les informations sont compréhensibles et complètes. Plus nous avons d'informations, plus nous pouvons évaluer et examiner rapidement.

SpeakUp Web: https://www.speakupfeedback.eu/web/rovemaexternal

Vous serez invité à saisir le code d'accès suivant : **74131**

Choisissez la langue dans laquelle vous souhaitez laisser votre message.

Préparez un stylo lorsque vous laissez votre message. Vous recevrez un numéro de dossier personnel à six chiffres, généré de manière aléatoire. Il est très important que vous notiez ce numéro. Vous en aurez besoin pour récupérer la réponse de ROVEMA lorsque vous reviendrez plus tard sur SpeakUp®.

Vous pouvez taper votre message ou simplement le copier/coller. Vous pouvez également télécharger des documents avec votre message. Lorsque vous avez terminé, vous pouvez cliquer sur le bouton "Envoyer le message" ; un écran apparaît alors avec votre numéro de dossier et votre message que vous pouvez imprimer.

Ce qui se passe entre-temps...

Au moment où vous envoyez votre message, People Intouch, un prestataire de services externe et indépendant, commence à traduire le message en français (si nécessaire).

Une fois la traduction terminée, le message exact - à la fois dans la langue d'origine et en anglais - est envoyé à l'équipe de conformité de ROVEMA. L'équipe de conformité évalue le message et dépose une réponse sur le portail SpeakUp.

Recevoir une réponse

Dans un délai d'une semaine, une réponse sera disponible pour vous dans le système SpeakUp.

Si vous constatez que vous n'avez pas encore reçu de réponse, le message sera encore examiné. Il est conseillé de vérifier régulièrement s'il y a une réponse.

Questions fréquentes sur le système SpeakUp

1 Qu'est-ce que SpeakUp ?

SpeakUp est un service ("outil de communication") qui permet à tous les collaborateurs et à toutes les personnes externes de signaler de manière anonyme des violations réelles ou présumées de la conformité. Si vous le souhaitez, vous pouvez bien sûr nous donner votre nom.

2 À quoi sert SpeakUp ?

En cas d'indices de violation de la loi, des règles internes de ROVEMA ou des principes du Code of Ethics, SpeakUp est un système de signalement électronique multilingue et, si nécessaire, anonyme. Toutes les informations reçues sont soigneusement examinées et traitées par ROVEMA Compliance. ROVEMA s'engage à respecter la confidentialité et, si nécessaire, l'anonymat, et à protéger les personnes qui expriment des préoccupations contre toute forme de représailles.

3 Comment fonctionne SpeakUp ?

Rendez-vous sur la page du service web SpeakUp (via un lien ou en saisissant l'URL), choisissez votre pays, saisissez votre code d'accès et laissez votre message. Dans un délai d'une semaine, vous pouvez revenir au service web et lire la réponse de ROVEMA. Vous pouvez répondre à nouveau à cette réponse. Ce cycle de communication peut être répété à l'infini.

4 Qui gère SpeakUp ?

Le service est exploité par un tiers, People Intouch, une entreprise néerlandaise indépendante. People Intouch est responsable du traitement et de la transmission de tous les messages, mais n'est pas elle-même impliquée dans les enquêtes de conformité. L'entreprise a été fondée en 2004 et a son siège à Amsterdam. Le système de notification SpeakUp® est déjà utilisé par de nombreuses entreprises de renom et répond à toutes les exigences actuellement en vigueur en matière de protection des données.

5 Le système est-il difficile à utiliser ?

Pas du tout.

6 Mon identité peut-elle être révélée ?

ROVEMA reçoit une transcription mot à mot de ce que vous avez dit. Vous avez un contrôle total sur le contenu du message que vous laissez : Si vous laissez vos coordonnées dans votre message, SpeakUp vous transmettra ; si vous ne laissez pas vos coordonnées, SpeakUp et ROVEMA ne sauront pas qui

vous êtes. En outre, ROVEMA s'engage à ne pas rechercher l'identité de l'auteur du signalement et à ne pas divulguer l'identité de l'auteur du signalement ou d'un témoin à une personne accusée. La seule exception est lorsque ROVEMA est obligée de communiquer des informations en vertu d'une législation contraignante.

7 ROVEMA peut-elle retracer mes données de connexion ?

Non, le système SpeakUp est géré par People Intouch. ROVEMA n'a pas accès aux données de connexion. Les adresses IP ne sont jamais transmises à ROVEMA.

8 Dans quel délai mon message sera-t-il transmis à ROVEMA ?

Votre message sera transmis à ROVEMA dans les 24 heures.

9 Qui reçoit mon message dans l'entreprise ?

L'équipe de Compliance de ROVEMA.

10 Comment puis-je recevoir une réponse tout en restant anonyme ?

Le système SpeakUp vous attribuera un numéro de dossier unique. Veuillez le noter soigneusement. Ce numéro de cas vous permettra de lire la réponse lorsque vous retournerez au système.

11 Quand vais-je recevoir une réponse ?

ROVEMA s'efforce de répondre dans un délai d'une semaine. Si vous n'avez pas de réponse après une semaine, nous vous conseillons de réessayer après quelques jours ou de laisser un nouveau message.

12 Puis-je laisser des documents ?

Oui, le service web SpeakUp vous permet de joindre des documents (électroniques).

Si vous souhaitez rester anonyme, veuillez vous assurer que vos coordonnées ne sont pas mentionnées dans les pièces jointes ni dans les propriétés du document.

13 Que faire si je ne me souviens plus de mon numéro de dossier ?

Si vous avez perdu votre numéro de dossier, nous vous demandons de laisser à nouveau votre message avec un nouveau numéro de dossier. Utilisez le nouveau numéro de dossier pour toutes vos communications ultérieures.

14 Que sont les données personnelles et mes données personnelles sont-elles protégées par la loi lorsque je laisse un message via SpeakUp ?

Les données personnelles sont des informations qui peuvent être utilisées pour identifier une personne (par ex. nom, adresse, photo, numéro de téléphone) qui pourrait être vous-même ou une autre personne mentionnée dans votre message. Le traitement des données à caractère personnel par le système SpeakUp est strictement réglementé (conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD)).

15 Quels sont mes droits si je laisse un message avec mes données personnelles via SpeakUp ?

ROVEMA est responsable de garantir vos droits conformément au RGPD, y compris le droit d'accès, le droit de rectification, le droit d'effacement/"oubli", le droit à la limitation du traitement, le droit à la portabilité des données, le droit d'opposition et le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente. Pour toute question à ce sujet, vous pouvez vous adresser à notre responsable de la protection des données, Michaela Genderka (whistleblower.rovema@emge-data.de) ROVEMA informera également la personne concernée en cas de "violation de la protection des données à caractère personnel" présentant un risque élevé pour les droits et libertés de cette personne.